



**Syndicat des technicien(ne)s et
artisan(e)s du réseau français
de Radio-Canada**

Adopté le 19 octobre 2010

**ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SECTION LOCALE DE MONTRÉAL
14 septembre 2010**

PRÉSENTS :

Denis Arseneau, président
Michel Labrie, vice-président
Patrick Dionne, gr. studio et extérieur (1)
Christian Richard, gr. studio et extérieur (2)
Bruno April, gr. mise en ondes
Éric Lemyre, gr. post-production (CS)
Josée Maltais, gr. CDI (1)
Johanne Hémond, gr. Design (CS)
Armand Roux, gr. studio et RCI
Alain Des Roches, gr. ent. tech. et régie Radio (CS)
Jose Godoy, gr. ateliers-machinistes (2)
Jean-François Boutin, post-prod (2) interim
Martin Lacoursière, entretien technique TV interim

ABSENTS :

Marie-Lou Faille, secrétaire-trésorière
Aline Patcheva, gr. CDI (2)
Jean-François Vary, gr. ateliers/machinistes (1)

INVITÉS :

N.B. Toute personne intéressée à recevoir une copie de ce procès-verbal, doit communiquer au bureau du syndicat STARF, no. Tél. : 524-1109 ou par :

COURRIEL : starfmtl@bellnet.ca

SITE WEB : www.starfmtl.qc.ca

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Prise des présences et vérification du quorum : 13 personnes. L'assemblée est appelée à l'ordre à 18h01.

2. ORDRE DU JOUR, LECTURE ET ADOPTION

Changements ou modifications :

Aucun changement à l'ordre du jour.

MOTION 1

Après lecture, je propose l'adoption de l'ordre du jour de l'assemblée du conseil d'administration de la section locale de Montréal en date du 14 septembre 2010.

PROPOSÉE PAR : Armand Roux

APPUYÉE PAR : Alain Desroches

POUR : CONTRE : 0 ABSTENTION : TOTAL :

La motion 1 est adoptée à l'unanimité à 18h05.

3. PROCÈS-VERBAL, LECTURE ET ADOPTION

3.1 ASSEMBLÉE DU 15 JUIN 2010 (CAL)

MOTION 2

À la suite de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration de la section locale de Montréal, en date du 15 juin 2010, je propose l'adoption de ce procès-verbal tel que lu et / ou corrigé.

PROPOSÉE PAR : Bruno April

APPUYÉE PAR : Johanne Hémond

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1 TOTAL : 12

La motion 2 est adoptée à 18H07.

4. AFFAIRES EN COURS :

4.1 Élection chef de secteur & représentants au CAN

Après discussions avec les membre du CAL, il a été convenu de déclencher des élections pour les chefs de secteurs Studio et Extérieur, Artisans TVG ainsi que les représentants du secteur post-production et entretien technique TV. Dans le secteur Studio et Extérieur, il faut attendre que l'élection du représentant entretien technique TV soit faite pour déclencher l'élection du chef de secteur Studio et Extérieur. Dans ce secteur, un seul candidat a signifié son intérêt (Patrick Dionne) pour l'instant. Pour le secteur Artisans TVG, deux candidats ont démontré leur intérêt pour le poste (José Godoy et Johanne Hémond) et un troisième semblerait intéresser (Jean-François Vary). Le président des élections va vérifier auprès des candidats concernés s'ils sont toujours intéressés à poser leur candidature. Pour le chef de secteur post-production, là aussi il faudra attendre que l'élection du représentant soit faite pour qu'il y ait élection pour le chef de secteur. Donc, Il y aura déclenchement d'élection dans les secteurs, entretien technique TV et post-production (infographie) pour les postes de représentants. Voici les motions proposées qui autorisent la section Locale de MTL à procéder aux élections :

MOTION 3

Afin de procéder à l'élection du chef de secteur de la section de Montréal, décrit comme suit :

ATISANS TVG

PROPOSÉE PAR : Armand Roux
APPUYÉE PAR : José Godoy

POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : TOTAL : 12

La motion 3 est adoptée à l'unanimité à 18h17.

MOTION 4

Afin de procéder aux élections de la section Locale de Montréal, je propose que les membres suivants fassent partie du comité d'élection locale.

**M. Bernard April, président
Mme Suzanne Lemay, membre
Mme Sylvie Guertin, membre**

Advenant qu'un ou plusieurs membres refusent de faire partie du comité d'élection, il appartiendra au président de section locale de nommer un ou des membres pour le

remplacer.

PROPOSÉE PAR : Armand Roux

APPUYÉE PAR : Éric Lemyre

POUR : 11

CONTRE :

ABSTENTION : 1

TOTAL : 12

La motion 4 est adoptée à 18h25.

MOTION 5

Afin de procéder à l'élection du représentant groupe Infographie ainsi qu'au représentant du groupe Entretien Technique TV de la section locale de Montréal, décrit comme suit :

Secteur Exploitation TV

Groupe : Entretien technique Télévision

Secteur Post-Production

Groupe : Infographie

PROPOSÉE PAR : Éric Lemyre

APPUYÉE PAR : Jean-François Boutin

POUR : 12

CONTRE :

ABSTENTION :

TOTAL : 12

La motion 5 est adoptée à l'unanimité à 18h30.

MOTION 6

Au besoin, il est proposé d'autoriser le comité d'élection de procéder avec les élections du chef du secteur TV, du chef de secteur post-production ainsi que du représentant du technicien du CAN. Les personnes suivantes feront parties du comité d'élection :

M. Bernard April, président

Mme Suzanne Lemay, membre

Mme Sylvie Guertin, membre

Advenant qu'un ou plusieurs membres refusent de faire partie du comité d'élection, il appartiendra au président de section locale de nommer un ou des membres pour le remplacer

PROPOSÉE PAR : Armand Roux
APPUYÉE PAR : Christian Richard

POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : TOTAL : 12

La motion 6 est adoptée à l'unanimité 18h33.

4.2 Formation des secteurs (annexe D)

Le président informe les membres du CAL sur ce que représente la formation des secteurs. La liste à jour des secteurs avec les noms des membres n'est pas encore prête parce qu'il reste des validations à faire par les représentants des secteurs pour s'assurer que nos membres se trouvent au bon endroit. Dossier à suivre...

4.3 Liste des membres par secteur

Le président a travaillé durant l'été dernier à mettre à jour la liste des membres de la section locale de Montréal. Une liste a été remise à chacun des représentants pour qu'ils valident dans leurs secteurs les informations contenues sur ces listes. Les membres du CAL sont conscients que des renseignements confidentiels sont contenus dans ces listes et se doivent de le rester. Lorsque ces listes seront à jour, il sera plus facile de situer dans quel secteur travaillent nos membres lorsqu'il y a déclenchement d'élection par exemple. À suivre...

4.4 Retour sur le comité des temporaires

Le comité existe toujours, il est toujours formé de 3 membres ; Mélanie Hamel, du secteur de la mise en onde, Guylaine Guénette, de l'infographie et Aline Patcheva provenant du CDI. Il a été difficile pour eux de se réunir durant les derniers mois (vacances des membres du comité). Donc, ils vont voir à activer ce comité. Johanne Hémond leur sert de marraine pour les aider dans leurs travaux. Un communiqué sera envoyé par la section locale pour informer les employés temporaires de l'existence du comité. Le CAL se donne jusqu'en décembre 2010 pour faire le suivi sur l'utilité de ce comité.

Rapport du Comité pour les temporaires

Mélanie Hamel
Guylaine Guénette
Aline Patcheva

Le comité formé en début a pu se rencontrer une seule fois. Juste le temps de faire connaissance. Nous avons tenté quelques fois de se revoir afin de jaser des cas présentés et des subtilités de la convention, mais avec nos horaires de travail et nos vacances tout cela a été impossible.

De plus, l'affichage de l'annonce de la formation du comité ne s'est pas bien fait. Dans certains secteurs, cela s'est fait plusieurs semaines après. Cela doit aussi expliquer la presque absence de courriels et d'appel de la part des temporaires vers le comité.

Nous vous proposons donc de renouveler notre mandat quelques mois afin que nous puissions reprendre là où nous étions rendues ; c'est-à-dire pas bien loin. De plus, la nouvelle saison vient de recommencer et nous sommes certaines qu'avec un nouveau communiqué, les temporaires seront plus actifs et bavards.

Merci. Bonne soirée.
Le comité

4.5 Procès-verbaux provisoires - site internet

Le CAL s'est penché sur la pertinence de mettre en ligne les procès-verbaux qui n'ont pas encore été adoptés par le CAL. La raison est que le délai pour la mise en ligne sur le site du STARF de la version finale des procès-verbaux est trop long. Exemple fourni par le président, dernier CAL de mai 2010. L'affichage sur le site ne se fera pas avant septembre ou octobre. Le CAL a décidé que le mot provisoire devait être en évidence sur la version non adoptée par le CAL et qui sera mise en ligne sur le site. Une motion a été proposée pour qu'il y est une période d'essai

MOTION 7

Il est proposé de mettre en ligne une version provisoire des procès verbaux du CAL pour une période d'essai allant jusqu'à la fin de 2010.

PROPOSÉE PAR : Christian Richard

APPUYÉE PAR : Éric Lemyre

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1

TOTAL : 12

La motion 7 est adoptée à 19h37.

4.6 Mise à niveau informatique

L'exécutif a expliqué aux membres du CAL local de Montréal que le système informatique du bureau était vieillissant (ordinateur de l'adjointe administrative, réseau informatique, logiciels) et qu'il devait procéder à l'achat de nouveaux équipements pour moderniser le tout. Il est donc

proposé d'allouer des montants d'argent pour l'achat de ces équipements. Voici les motions proposées :

MOTION 8

Il est proposé que le CAL alloue un montant de \$1000 pour l'achat d'un nouvel ordinateur au poste de l'adjointe administrative (secrétaire) de la section locale de Montréal.

PROPOSÉE PAR : Armand Roux

APPUYÉE PAR : José Godoy

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTION :

TOTAL : 12

La motion 8 est adoptée à l'unanimité à 19h46.

MOTION 9

Il est proposé que le CAL alloue un montant de \$1000 pour permettre une mise à jour de notre réseau informatique.

PROPOSÉE PAR : José Godoy

APPUYÉE PAR : Patrick Dionne

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTION :

TOTAL : 12

La motion 9 est adoptée à l'unanimité à 19h46.

4.7 Comité de finance

Le président explique qu'il a demandé à un groupe de membres une proposition financière viable pour les cotisations sur le temps supplémentaire et un budget de fonctionnement adéquat pour la section locale de Montréal pour présentation au congrès de 2011 à Québec. Une motion a été proposée comme suit :

MOTION 10

Il est proposé que le CAL valide la composition du comité de propositions financières formé de :

Yves Gendron, membre

Marc Girard, membre

Jean-Éric Alphonse, membre

PROPOSÉE PAR : Armand Roux

APPUYÉE PAR : Bruno April

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTION :

TOTAL : 12

La motion 10 est adoptée à l'unanimité à 20h00.

4.8 Nouveaux membres

Le vice-président dépose la motion des nouveaux membres.

MOTION 11

Attendu que Mario Archambault, Denis Beaulieu, Sophie Boileau, Jean-Marc Drouin, Daniel Dubé, David Grand-Maison, Jean-Yves Houle, John Klepko, Hugo Lalonde, Chantal Lapierre, Gwenaëlle Larpent, Marc Leclerc, Julien Marion Massie, Duarte Pereira, Louis Tanguay, David Tremblay, Josée Véronneau ont fait une demande en bonne et due forme, incluant les frais d'inscription nécessaires, je propose qu'ils soient acceptés par le C.A.L. comme membres à part entière de la section locale de Montréal du STARF (17).

PROPOSÉE PAR : Éric Lemyre

APPUYÉE PAR : Patrick Dionne

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

TOTAL : 12

La motion 11 est adoptée à l'unanimité à 20h10.

4.9 Don au comité de chômage

L'exécutif de la section de Montréal a fait la lecture d'une lettre envoyée par le comité de chômage de l'est demandant une aide financière pour leur comité. Après discussions avec le CAL, il fut décidé que cette année, il nous était impossible de souscrire à leur cause (raisons financières).

Une lettre leur sera envoyée pour expliquer notre refus.

5. RAPPORTS DES OFFICIERS :

RAPPORT DU PRÉSIDENT Denis Arseneau

J'ai profité de l'été pour mettre à jour notre base de données des membres. Je peux maintenant savoir de façon beaucoup plus fiable qui fait partie de quel secteur. Je serai maintenant en mesure de faire parvenir par courriel nos communiqués aux membres sans avoir à passer par le national. J'ai aussi mis à jour les tableaux d'affichages. J'ai fait une liste des endroits où sont situés les tableaux d'affichages STARF ainsi que des personnes qui en sont responsables .

Les mois de juillet et d'août ont été très actifs au niveau syndical. Plusieurs membres ont eu besoin de nos services, soit pour répondre à leurs questions soit pour faire avancer leurs dossiers. La dynamique de travail à la section locale de Montréal est nettement meilleure que l'année dernière.

Je serai en vacances du 20 septembre au 12 octobre 2010. Michel Labrie, Vice-président, assurera donc la permanence pendant ce temps avec l'aide d'Armand Roux car Marie-Lou Faille sera elle aussi en vacances.

J'ai formé un comité pour se pencher sur une proposition viable pour enlever les cotisations sur le temps supplémentaire et pour nous trouver un financement adéquat à la section locale de Montréal.

On m'apprend à l'instant que le CAN qui devait avoir lieu du 15 au 17 septembre sera reporté du 20 au 22 octobre 2010.

RAPPORT DU VICE-PRÉSIDENT Michel Labrie

- En vacances annuelles du 26 juillet au 26 août 2010.
- Rencontre à Montréal du comité santé-sécurité au travail national.
- Préparatifs pour la participation au Grand Rendez-vous 2010 en CSST à Montréal.
- Prépare à assurer le remplacement du président local pour ces vacances annuelles.
- Suivi des dossiers en cours.

**RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE
Marie-Lou Faille**

1. Présentation des états des résultats des mois de avril, mai et juin.10

2. Activités syndicales

Juin

- Médiation
- Permanence de bureau
- Fermeture année 2009-10, ouverture année 2010-11
- Semaine de vacances (28 juin)

Juillet

- Fermeture des mois d'avril, mai et juin avec la comptable
- Permanence bureau / affectations CDI

Août

- Affectations CDI
- Préparation avec Adrien Caissie pour la médiation début septembre(30 août 1et 2 sept.)
- Préparation du CAL 14 septembre.10
- Préparation de la comptabilité du mois de septembre avant départ en vacances(5 sept – 5 oct.10).

<p>Prochain CAL : 19 octobre 2010</p>
--

6. RAPPORTS DES CHEFS DE SECTEURS ET DES REPRÉSENTANTS

CHEF DE SECTEUR ARTISANS TVG GROUPE DESIGN Johanne Hémond

RAPPORT au CAL DU 15 juin 2010.

Période du 15 juin au 13 septembre 2010.

Restructuration organisationnelle au secteur Design

Le 18 juin dernier, madame Johanne Haineault, chef de secteur, a annoncé une restructuration organisationnelle ayant pour but d'optimiser le service à la clientèle.

La majorité des membres ont donc changé de superviseurs à un moment donné entre ce moment-là et la fin des vacances estivales.

Au niveau des machinistes, ceux travaillant hors studio sont sous la supervision de Daniel Millette et ceux travaillant en studio (c'est-à-dire les machinistes de plateau, les machinistes-cintrières et les chefs machinistes) sont sous la supervision de la Production Technique.

Les designers décors connaissent un début de saison difficile parce qu'il manque de personnel (chacun est appelé à faire un surplus de travail assez important) et parce qu'ils ont des délais à respecter peu réalistes. Tout imprévu ou décalage a pour conséquence un débordement dans toutes les sphères du processus (conception-fabrication-montage-tournage).

23 juin et 31 août 2010 - Rencontre avec la chef de secteur du design

J'ai rencontré la chef de secteur, madame Johanne Haineault les 23 juin et 31 août.

Le 23 juin a été principalement une mise en place de la nouvelle démarche qu'on tente de faire c'est-à-dire organiser des rencontres entre le ou la chef de secteur syndical(e) et madame Haineault.

Le 31 août a été principalement une mise-à-jour des postes en dotation tels que discutés en mai. Rien n'a évolué en tant que tel. Cela serait dû au fait que les Ressources Humaines sont débordées à cause d'un manque de personnel. Ce qui entraîne de la méfiance envers le processus de dotation chez les membres du secteur.

L'embauche de personnel de l'extérieur au détriment de l'avancement temporaire de personnes déjà au secteur design décourage et amène beaucoup de questionnement par rapport à la volonté de vraiment augmenter l'efficacité des départements du secteur design. Là-dessus, on nous dit que c'est compliqué de changer les affectations et remplacer à la dernière minute. Quelle est la différence entre remplacer par exemple, un ensemblier à la dernière minute et un machiniste à la dernière minute? Prendre quelqu'un de l'extérieur implique une familiarisation qui souvent n'est pas nécessaire avec quelqu'un déjà à l'interne.

Donc, pour nous l'efficacité et la réputation en prend un coup.

Nouvelle gestion des employés temporaires

Dans notre secteur, il ne semble pas y avoir eu d'impact à la lecture de juillet pour les employés temporaires. Par contre, il faudrait continuer à être vigilant parce qu'à la prochaine lecture, nous devrions voir des changements.

Il y a aussi des préoccupations de la part des employés temporaires de certains départements dans mon secteur par rapport à la clause de non-disponibilité.

C'est difficile pour les employés temporaires d'être convaincus que la liste d'appel est respectée (plus particulièrement au maquillage, à la coiffure et chez les habilleurs) quand on voit les mêmes visages dans les corridors et/ou les studios.

Dans ces trois départements, il y a très peu d'employés permanents et la liste d'employés temporaires est assez longue. Les besoins sont aussi très présents. À cause de la proximité demandée par la nature du travail, on est témoin souvent de l'embauche par le producteur, d'un employé qui a un statut de pigiste à l'extérieur et un statut d'employé temporaire à la SRC.

Il faut se rappeler que présentement dans la gestion basée sur le nombre de jours travaillés, ce sont les jours travaillés ET payés par la Société qui comptent et non pas les jours travaillés à la Société. Même si l'émission est diffusée par la Société. Il y a des employés temporaires qui ont proposés de revoir ce scénario. Ce sera à étudier.

Moment de vérité

Nous sommes plusieurs dans le département à se poser des questions par rapport à l'émission MOMENT DE VÉRITÉ. On avait cru comprendre qu'il y aurait des changements par rapport à l'embauche du personnel de notre secteur (machinistes, ensembliers). Pourtant tout est comme l'année dernière et en plus une partie de l'atelier de peinture leur est toujours disponible pour effectuer des tâches existantes dans notre convention. Leur utilisation de notre matériel de travail fait en sorte (à petite échelle peut-être mais quand même) qu'il arrive que nous soyons à court pour les propres productions de la SRC.

ARTV

Nous aimerions savoir si le fait que la SRC est majoritairement actionnaire du réseau ARTV nous permet d'avoir plus de possibilité d'affectation et par le fait même plus de travail? Y a-t-il eu des discussions à des plus hauts niveaux à ce sujet?

GROUPE ATELIERS / MACHINISTES (1)
Jean-François Vary

Jean-François Vary a motivé son absence et n'a pas de rapport.

GROUPE ATELIERS / MACHINISTES (2)
Jose Godoy

Jose Godoy n'a pas de rapport.

CHEF DE SECTEUR EXPLOITATION TV
GROUPE STUDIOS ET EXTÉRIEUR (1)
Patrick Dionne

1) Nouveaux employés :

Il y a plusieurs nouvelles figures en studio. Bienvenue à tous les nouveaux. Cependant malgré cet état de fait, il semble que nous aurons plusieurs BAMBOU dans nos studios cet automne. Il semble que le manque d'assistant moving light soit une des raisons pour utiliser cette agence. On peut déjà constater cette pratique pour les horaires de montage de l'émission en direct de l'univers qui commence le 16 septembre 2010. Ce qui semble bizarre, c'est que plusieurs se plaignent de l'incompétence de certains techniciens Bambou ce qui a pour effet dans quelques cas d'augmenter la tâche de certains de nos membres. Je crois que c'est un problème qui ira en grandissant tant qu'il n'y aura pas un processus de validation pour l'embauche de ce genre.

2) La saga du 2ieme repas à EDU :

La direction a finalement décidé d'appliquer l'art 48.3.2 de façon conforme à notre convention collective. J'ai d'ailleurs pu constater la chose pour l'affectation du premier direct de la saison d'EDU le 25 sept 2010. Gardons cependant l'œil ouvert car notre employeur ne manque pas d'imagination par les temps qui courent.

3) Per diems :

Les membres en ont assez de se faire couper leur per diem en extérieur sous prétexte qu'un repas a été fourni. Trop souvent ce repas ne vaut pas le montant accordé, en plus nos membres sont que très rarement consultés. Il faudra fort probablement se pencher sur cette question, car cette pratique ne cesse d'augmenter et tout cela pour économiser quelques sous sur le dos de nos membres.

GROUPE STUDIOS ET EXTÉRIEUR (2) **Christian Richard**

Vacances juillet et Août

09/08/2010

Rédaction d'un résumé du **projet inter-unités** aiguilleur-réalisateur sur lequel j'ai travaillé en 2009-2010. L'exécution de ce projet soulève bien des questions.

Rémunération?

Formation?

Encadrement?

Et répond au simple besoin de faire rapidement et à peu de frais, quelques captations télé pour le WEB et les archives.

À ma connaissance, ce projet n'a pas été présenté au STARF par la direction.

J'ai apprécié cette expérience qui a été, selon moi, initiée de bonne foi par la direction Radio.

12/08/2010

Participation au **comité inter-unités**, rencontre avec la direction.

Rencontre intéressante et enrichissante pour moi.

La direction démontre une bonne volonté à respecter nos ententes. La direction démontre aussi une ouverture à intégrer des techniciens dans des projets inter-unités.

Des pistes de solutions sont mises de l'avant.

Par exemple ; affichage des projets, promotion du contexte inter-unités, sondage sur l'intérêt des membres, implication plus grande des directeurs de site et technique lors de la mise en place de productions.

GROUPE ENTRETIEN TECHNIQUE TV
Martin Lacoursière (intérim)

- 1) Plusieurs formations ont été données cet été, principalement aux nouveaux employés, en prévision de la saison chargée d'automne 2010.
- 2) Il y a un manque de technicien qualifié pour effectuer les quarts de travail du soir et de fin de semaine à la cabine de mise en ondes. Ce qui engendre des rotations de travail difficiles. Joël Lévesque m'assure que la formation pour les nouveaux techniciens sera donnée dans les prochaines semaines.
- 3) Mise à jour de la liste de membres de mon secteur. Par le fait même, rencontre avec les membres.

GROUPE MISE EN ONDES
Bruno April

1- Implantation du système Pixel Power

Un nouveau système d'habillage d'antenne a été mis en service cet été. En plus de l'habillage traditionnel (logo Radio-Canada, sigle malentendant, V-chip, logos des commanditaires sur les amorces/tampons des programmes etc...), ce nouveau système bâtit et met en ondes des éléments visuels (« squeeze zoom », « split screen », « commerciaux décomptes », éléments audios en avant-plan (« voice-over ») et j'en passe...

Cette nouvelle façon de faire devait être « transparente » pour nous : c'est-à-dire que tout est programmé par des gens à la post-prod et va en ondes au moment opportun automatiquement, sans intervention de notre part. Cette façon de faire faisait en sorte de déresponsabiliser les techniciens à la mise en ondes concernant l'habillage d'antenne.

Or, après la période de rodage et l'entrée en service du système, il s'avère que ce dernier n'est pas fiable à 100% et, résultat, il y a eu de nombreux éléments « inopportuns » en ondes... On nous demande donc désormais de valider la construction des « pages » avant qu'elles n'aillent en ondes.

Autre chose : on ne pouvait modifier le « offset » des items pour qu'ils aillent en ondes au moment opportun (on a donc vu des logos « loto-Québec » s'afficher en plein milieu d'un générique de début... On a désormais la possibilité, dans un laps de temps raisonnable, de déplacer ces items (comme on avait toujours fait à temps).

2- Vacances + été très chargé à la Régie/Mise en ondes

J'ai été en vacances les 3 premières semaines de juillet.

L'été a été assez rock'n'roll à la télé de Radio-Canada : plusieurs émissions de sport à chaque fin de semaine : Soccer, Football, Tennis sous la pluie etc...

GROUPE STUDIO ET RCI Armand Roux (chef de secteur)

1. Bilan Inter-Unités Local

Ce printemps, j'ai épluché les projets un à un. On est passé d'environ 60 heures d'écart à plus de 250 heures par semaine.

On commence à peine à se rapprocher de la réalité que je dénonçais depuis mon arrivée au comité.

2. Inter-Unités.

Une rencontre a eu lieu cet été (le 12 août). Le p.-v. de la rencontre a été expédié à tous les représentants, car l'inter unités deviendra un enjeu majeur au courant des prochains mois. Il est bon que tout un chacun soit au courant de ce qui se passe. Déjà, on sent une mobilisation.

Pour la direction, il est hors de question de barrer le Dalet et il en sera de même pour le VG Instinct.

Le syndicat a exprimé son désaccord à ce sujet. Plusieurs griefs Dalet ont été déposés à ce jour malgré nos possibilités limitées de retrouver les cas d'illégalité qui contreviennent à notre convention.

La direction est d'accord avec nous que deux réunions par année ce n'est pas suffisant.

Prochaine rencontre : 26Oct.

3. Inter-Unités National

La rencontre du 16 juin nous a permis d'exprimer nos besoins. Il a été question entre autres de réactiver les comités locaux.

On a eu l'annonce que VG Instinct était à nos portes. Un suivi de cette rencontre est prévu cet automne soit le 14 octobre.

Beaucoup de travail est à prévoir pour ce comité.

4. Prime Inter-Unités.

Rappel auprès des membres concernés que la prime est établie selon les modalités de la lettre d'entente 7-A.

Aussi, dans le cas d'emplois hybrides, les modalités sont spécifiées dans la lettre d'entente 6.

Un cas de non-paiement de la prime d'emploi hybride est transmis aux dirigeants locaux pour discussion en mensuel.

5. Prime avancement temporaire.

Antérieurement, il avait été question de paiement de prime (Tug) lors d'une prestation musicale comme cela se fait à la TV.

Après discussion avec la direction radio, on me mentionnait que ce n'était qu'une question de temps pour uniformiser la radio et la tv. Les cartes des techniciens avaient été retenues. Aux dernières nouvelles, une partie seulement de ces primes ont été payées. Dossier référé aux dirigeants locaux pour la rencontre mensuelle.

6. Reconnaissance de la date d'ancienneté.

Certains membres s'interrogent sur les dates de bris de service continu. On règlera les problèmes cas par cas avec la direction. À suivre.

7. Nomination Mono1959

Deux postes ont été accordés à la radio. Patrick Knupp et Sébastien Heppell ont été retenus pour ces postes.

8. Départ à la retraite du chef technicien RCI.

Notre confrère Noel Émond a pris sa retraite récemment après une longue carrière en régions et à Montréal.

Par contre, nouvelle un peu moins réjouissante. Il semblerait que le poste de notre confrère serait aboli. On le remplacerait par un poste de superviseur. Qu'advient-il de la tâche technique effectuée antérieurement par notre collègue?

Il semblerait toujours selon mes sources que les tâches des autres chefs techniciens seraient augmentées.

À suivre de très près.

9. CDI.

De nouveaux studios tous neufs ont été construits au CDI pour la radio. Les membres dans l'ensemble sont assez satisfaits de leurs nouveaux locaux. Par contre, on sent du mécontentement pour ce qui est des horaires. Certains membres m'en ont fait part. J'ai rencontré le superviseur concerné. Également, on en a profité pour augmenter la tâche des techniciens. À suivre.

10. Espace Musique.

Une nouvelle façon de diffuser.

Deux techniciens de Montréal ont été nommés pour la préparation des groupes des enchaînements musicaux.

Les animateurs travaillent désormais seuls en studio en région.

Cette nouvelle façon de travailler augmente les tâches de nos confrères à la région centrale radio.

11. Rencontre avec la direction.

J'ai assisté à quelques reprises à des rencontres planifiées avec la direction pour remplacer des membres de l'exécutif qui n'étaient pas en mesure d'y assister. Rencontre de griefs. Rencontre mensuelle.

12. Permanence au bureau.

J'ai assuré la permanence au bureau pour combler les besoins. (Maladie du président, difficulté à relever le vice-président à cause de ses affectations, secrétaire-trésorière relevée au National au comité de médiation, etc.)

La tâche au bureau a considérablement augmenté pour les dirigeants syndicaux.

Je réalise qu'il devient difficile d'assurer les tâches avec une seule personne pour assurer la permanence.

Je crois que nous aurons bientôt des décisions à prendre à ce sujet.

**CHEF DE SECTEUR EXPLOITATION RADIO
GROUPE ENTRETIEN TECHNIQUE ET RÉGIE RADIO
Alain Des Roches**

Vacances du 24 juillet au 22 août 2010

Régie Centrale Radio

Depuis le 21 juin 2010, la RCR a été transférée dans un nouveau local temporaire avec la mise en place d'un nouveau système d'automatisation, jusqu'à ce que la nouvelle RCR soit construite. Cela a demandé beaucoup d'efforts de la part des 2 chefs techniciens, des employés de l'Entretien Technique et de l'Ingénierie pour rencontrer les exigences. Les techniciens de la RCR ont été formés et ont su s'adapter dans leur nouvel environnement. Pour ce qui est des 2 postes de formation d'affichés pour l'été 2010, ceux-ci ont été reportés pour l'automne 2010. L'horaire d'affectation des techniciens de RCR a donc été bouleversé au courant de la partie des vacances d'été, mais sera respecté dès le 27 septembre 2010.

De cette nouvelle technologie, un ancrage régional a été instauré pour l'Espace Musique. Il s'agira d'un horaire de programmation musicale pour chacune des villes. Cette programmation est alimentée par Montréal par une 'Playliste' sur un système VML d'automatisation vers ces villes, puis l'annonceur en région pourra dans un temps voulu intervenir en ouvrant et fermant son micro.

Cette nouvelle programmation pour l'ancrage régional d'Espace Musique a débuté officiellement le lundi 6 septembre 2010, à 01h00 du matin. Les 39 émetteurs du réseau Espace Musique sont maintenant alimentés depuis les 14 nouveaux circuits satellites en plus du circuit terrestre existant vers Mont-Royal pour l'émetteur 100.7 MHz de Montréal. Voici les villes impliquées : Vancouver, Edmonton, Winnipeg, Toronto, Sudbury, Ottawa, Québec, Rimouski, Moncton, Saguenay, Trois-Rivières, Sherbrooke, Régina, Mont-Laurier.

La prochaine étape sera l'ancrage régionale pour la Première Chaîne qui impliquera cette fois-ci plus de 40 villes (nouveaux circuits)

**CHEF DE SECTEUR POST- PRODUCTION
GROUPE POST - PRODUCTION
Éric Lemyre**

Assistant monteur

Une belle solidarité est à prévoir au sein des assistants monteurs. En effet, la direction envisage de faire travailler tous les assistants monteurs sur des quarts de travail de soir alors qu'une rotation jour/soir est présente depuis l'implantation de ces emplois... il y a plusieurs années.

Embauche massive

La quasi totalité des monteurs embauchés en début d'année ont obtenu une affectation régulière pour la prochaine saison. Bienvenue à vous tous, je vous souhaite un contrat de travail en bon et dû forme.

Dotation des monteurs MCON

Le processus qui s'est tenu cet été s'est conclu avec la promotion de 2 permanents. Rappelons que le processus avait exclu tous les employés temporaires de la course en prétextant qu'ils ne répondaient pas aux critères demandés.

Inter unités

Nous sommes toujours dans l'attente d'un changement d'attitude de la part de la SRC dans le dossier. C'est ce que pourra constater le syndicats lors de la prochaine rencontre du comité supérieur d'inter unités.

CAN du 15 au 17 septembre

Le CAN prévu les 15, 16 et 17 a été remis à plus tard. Malheureusement, j'ai manqué une occasion de pouvoir saluer mes confrères du CAN puisque je ne solliciterais pas un nouveau mandat comme représentant de Montréal au CAN par contre je demeure chef de secteur de la post-production.

**GROUPE POST-PRODUCTION (2)
Jean-François Boutin (Intérim)**

Fin juin et début Juillet

J'ai eu des rencontres avec des designers et directeurs de sites concernés par une situation

problématique. Elle touche les designers, mais pourrait bien s'étendre.

Dernièrement, Radio-Canada a demandé de refaire l'image des cartes météo pour l'ensemble des stations régionales. Le système utilisé pour ce genre de travail est WSI. 4 mois sont estimés pour la création et la conception de ces nouvelles cartes. C'est M. Alain Dubois qui a été mandaté pour remplir cette tâche.

Il faut savoir que M. Alain Dubois a déjà été employé de Radio-Canada, comme designer graphique dans les années 90 puis comme directeur à la postproduction de 2004 à 2008. Toutefois, il a quitté la société d'état pour travailler à son compte.

Par plusieurs designers de la postproduction, l'attribution de ce contrat à l'extérieur pose un problème. Pour nombre d'employés cette situation constitue un désaveu de la société d'état envers ses propres salariés. Il y a actuellement, au sein de notre entreprise, des gens compétents et disponibles qui pourraient faire un travail équivalent, probablement à moindre coût. Il est donc difficile de comprendre comment on peut accorder un tel contrat à quelqu'un à l'extérieur de Radio-Canada. Cela est encore plus fâchant qu'il y a eu dernièrement, une rencontre entre des représentants des designers, du syndicat, des communications de Radio-Canada et les directeurs à la postproduction pour tenter de mettre fin à cette pratique.

Cette situation a mené au dépôt du grief M-1198.

Août et début septembre :

Distribution des sondages concernant la nomination d'un nouveau représentant pour le secteur. J'ai du même coup, rencontré tous les designers et pu répondre à leurs questions.

Sur 39 copies de sondages distribuées, j'ai reçu 27 réponses.

25 répondants (92,6%) ont opté pour le Statu quo et 2 designers (7,4%) ont plutôt préféré l'option CDI.

Il est clair que les designers préfèrent être représentés par l'un des leurs. Toutefois, plusieurs m'ont avoué espérer une élection à plusieurs candidats en octobre. Actuellement, Guy Massicotte se porte volontaire pour devenir représentant. Reste à voir si d'autres designers feront de même. À suivre...

GROUPE CDI (1)
Josée Maltais

- Revalider la liste des membres STARF au CDI en collaboration avec Aline Patcheva.
- Vérification des emplacements des tableaux d'affichage.
- Un poste permanent à la cabine de mise en ondes RDI vient d'être affiché, voyons voir le temps que cela va prendre avant qu'il ne soit alloué.
- Un air de changement plane sur le CDI et plusieurs équipements HD sont maintenant fonctionnels. Ils parlent de Inews et Newscutter « light », doit-on s'inquiéter pour l'inter unités qui favoriserait la production ? Aussi un système d'archivage robotisé en ligne (pour l'instant les archives sont faist par un technicien) (?).
- En vacances du 02 au 21 août.

Merci

GROUPE CDI (2)
Aline Patcheva

Ceci étant mon premier rapport comme représentante du STARF au CDI, et étant donné le ralentissement durant les mois d'été, je n'ai pas participé à aucune rencontre pendant ces premiers mois suivant mon élection. Par contre, j'ai commencé à m'informer sur plusieurs dossiers en cours qui touchent le CDI.

Voici quelques points retenus :

- J'ai été élue représentante du CDI le 29 juin dernier. Je veux remercier tous ceux qui ont participé au vote. Cela étant dit, il faudrait selon moi remédier au problème qu'est le bas taux de participation et de votes soumis, qui semble généralisé dans tous les secteurs Radio-Canadiens.
- Je fais partie du Comité des temporaires qui a été mis sur pied cet été. Par contre, j'ai été bien déçue qu'il n'y ait pas eu de 2^e rencontre du comité pour faire un suivi des thèmes discutés à la rencontre inaugurale qui a eu lieu il y a bien longtemps, le 26 mai dernier. Ceci

doit être principalement dû encore une fois à la saison des vacances estivales de tous les membres. Ainsi, je souhaiterais qu'on lui accorde encore une chance et quelques mois d'existence supplémentaires pour prouver son utilité.

- Un point important sur lequel le Comité des temporaires devrait se pencher avec plus d'attention dans les prochains mois serait la problématique pour certains employés temporaires des contrats de temps plein (80 heures) garantis. En effet, plusieurs employés ont des questionnements sur le fonctionnement des contrats.
- Étant donné que, selon moi, le Comité des temporaires a bien du travail à faire, en attendant j'ai fait de mon mieux ces derniers mois pour remédier syndicalement aux petits problèmes encourus par certains temporaires au CDI :
- notamment des problèmes touchant des postes de formation de relève d'été, des problèmes de paies ou d'affectations, mais surtout, et j'insiste, même très souvent, il y a eu des cas de temps supplémentaire obligatoire qui a été imposé à des employés en régie. Selon moi, cette dernière pratique abuse de la tolérance et de la bonne volonté des employés et il faudrait faire un processus de sensibilisation pour prévenir cette pratique dans le futur.
- J'ai vérifié, corrigé et mis à jour la liste de noms des membres du STARF travaillant dans le secteur du CDI. Ce travail a été fait conjointement avec Josée Maltais. Nous avons aussi obtenu de la direction l'organigramme mis à jour des employés du CDI et de leurs parrains et nous nous sommes séparées le travail en parts égales. Je me suis occupée des équipes travaillant en régie.
- J'en ai profité aussi pour recruter plusieurs nouveaux membres – de nouveaux employés pour la plupart, que j'ai ajouté sur la liste et que j'ai incité à se présenter en personne au STARF.
- En travaillant sur les listes de membres du CDI, 2 questionnements sont survenus :
- les employés qui travaillent en Post Production mais uniquement au CDI ne devraient-ils pas être représentés par moi ou Josée Maltais, qui connaissons et nous occupons des problématiques de ce secteur précis ?
- Il en est de même aussi pour les employés à la Maintenance (Entretien technique) du CDI, qui, pour la grande majorité d'entre eux, ont toujours travaillé là et n'ont jamais fait partie de la Maintenance (Entretien technique) de la TVG, ne devraient-ils pas aussi être représentés par le secteur et les représentantes du CDI (moi ou Josée Maltais)?
- J'ai vérifié les lieux où se trouvent des tableaux d'affichage au CDI et j'ai mis à jour les communiqués qui y étaient affichés, en plus d'y rajouter les dernières nouvelles dont fait partie aussi la campagne de sensibilisation contre l'utilisation du Journal de Montréal en signe de solidarité avec nos collègues de son syndicat.

- J'ai été approchée par plusieurs employés du CDI qui travaillent en Son JE/VL et qui m'ont parlé de leur inquiétude au sujet des nouveaux postes et formations en Inter-unités. Étant donné leur envie de participer au dossier visant leur secteur de travail en particulier, je les ai référés au Président du STARF Local pour qu'ils puissent apporter leur contribution.

Finalement, je suis en vacances annuelles du 23 août au 25 septembre et je vous fais parvenir ce rapport de bien loin.

Je voudrais ainsi remercier Josée Maltais pour avoir travaillé comme seule représentante au CDI pendant mon absence! Merci!

Et en attendant mon retour, je vous souhaite à tous un bon CAL du 14 septembre!

7. CORRESPONDANCE

Le vice-président remet au CAL par écrit les sujets de la correspondance courante pour les mois de juin, juillet et août 2010, laquelle est versée à nos dossiers pour fins de références.

8. RAPPORTS DES COMITÉS ET / OU COMMISSIONS PERMANENTES

8.1 COMITÉ MENSUEL

Rencontre mensuelle : 9 septembre 2010

8.2 COMITÉ DE GRIEFS

Comité local de griefs, une rencontre est prévue le 13 octobre 2010. Deux autres rencontres sont prévues en Novembre et Décembre. Dates à confirmer.

8.3 COMITÉ INTER-UNITÉS

Rencontre locale inter-unités, le 26 octobre 2010. Rencontre du comité inter-unités Supérieur, le 14 octobre 2010.

8.4 COMITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ (CSST) – ARMAND ROUX

Formation le 02 novembre 2010 sur le droit du travail pour les officiers locaux.
Formation à venir pour les nouveaux représentants locaux organisée par le STARF National.

Rapport d'activité du représentant Starf au C.L.S.S. (1 de 3)

(Mars 2010 à Août 2010.)

- Présence au comité du CLSS les :
11 Mars 2010 - 23 Mars 2010 - 08 Avril 2010 – 13 Mai 2010 – 10 Juin 2010 -
- Présences aux Caucus syndicaux.
- Enquête sur accidents de travail (**30** Accidents depuis mon dernier rapport 32 depuis 01-01-2010).
Si la tendance se maintient, je prédis que nous aurons sensiblement le même nombre d'accident que l'année dernière. Rien de réjouissant.
- Rencontres avec le président local. Rencontres avec le président national.
Plusieurs pressions sont faites par la direction pour redéfinir le comité.
On veut revoir les règlements du comité. Les syndicats s'y opposent.
- Hiver 2010. Plusieurs changements de personnes au niveau du comité. Tant du côté patronal que syndical.
- Changement de coprésident patronal au comité CLSS.
M. Martin St-Louis assure maintenant la coprésidence patronale.
- Suivi de dossier Karine Desaulniers.

- Suivi de dossier ILD.
- Rencontre d'un membre avec le président local pour un cas de dyspraxie.
- Suivi de dossier avec le National pour les cas de refus de la CSST.
- Le rapport de l'ergonome de Radio-Canada pour les vestes steadycam a été complété. Les nouvelles vestes sont plus adéquates. Vérification auprès des personnes concernées, tout semble à point. Il est aussi question de la forme physique et du réchauffement des caméramans avant l'affectation.
- Il a été demandé de laisser tomber les rapports de chevauchement. Au lieu de laisser tomber ces rapports, les syndicats proposent de l'étendre à d'autres secteurs. (par exemple Caméramans JE/VL).

Rapport d'activité du représentant Starf au C.L.S.S. (2 de 3)

(Mars 2010 à Août 2010)

- Un répertoire a été créé sur les serveurs pour permettre aux membres du comité d'accéder aux rapports d'inspection et d'accidents.
- Les harnais des gens qui travaillent en hauteur sont à revoir. La firme Gravité-Zéro a été retenue. Également, on recommande aux techniciens de ne pas monter sur le toit du mobile.
- L'entrepôt du Studio 42 est reconnu comme lieu de travail avec la sécurité qui s'impose.
- Mai 2010. Pressions exercées sur un membre STARF car il a effectué un signalement de risque sur un véhicule routier défectueux. Dossier à suivre.
- Avril 2010. Une rencontre a eu lieu concernant un membre STARF victime d'un accident. On fixe un rendez-vous à tous et par la suite on me fait part de la date et de l'heure. Je suis non disponible étant en diffusion. On effectue quand même la réunion sans que j'y sois. (L'affectation ne pouvant me relever à pied levé.). La direction fut informée de cette procédure un peu douteuse.
- Des caméramans ont été victimes d'actes répréhensibles lors de joutes et de manifestations de hockey. On assurera la protection des équipes de tournage avec un agent de sécurité.

- Inspections d'une partie des studios TV.
Inspections des salles de formation.
Inspections salle des ingénieurs.
Inspection de la cafétéria avec les inspecteurs du RHDSC.
- Juin 2010 Rencontre avec la direction.
Objet : Signalement de risque sur la qualité de l'air au local des maquilleurs.
La direction a acheté un appareil de mesure. Des tests ont été effectués dans les locaux.
Tests terminés. On procède à l'analyse des résultats en ce moment.
Un rapport nous sera soumis au comité.
- Matières dangereuses. La direction n'a pas l'intention de former des gens. Lorsqu'il sera question d'effectuer des transports de ces matières, ils utiliseront une firme privée.
- Mi-Juin à la mi-juillet. Vacances. Michel Labrie m'a remplacé.
- Bonne nouvelle pour les machinistes J'ai appris que pour la nouvelle saison, la plateforme de moment de vérité sera en 2 morceaux.
- Niveau de bruit en studio. Des tests ont été effectués. Certains studios présentent des problèmes.
Gala des Oliviers au studio 42: pas de problème. Bons baisers trop élevé de 2-3 DB. On développera des méthodes suite à ces rapports. À suivre pour l'automne.
- Dossier des membres qui conduisent des véhicules de la SRC.
Une formation a été donnée pour l'inspection, le « log book », l'arrimage.
- Formation obligatoire « Prévention des risques » Le dossier est clos.
Les membres ont suivi cette formation dans une proportion de 94% environ.
- Signalement de risque au BCC. Les tuiles du plancher décollent. Cela crée un problème aux techniciens qui s'accrochent constamment les roulettes de chaises dans le dénivellement. Dossier réglé rapidement.
- Signalement de risque Escalier CDI menant à la sortie Wolfe. Dénivellation et marche brisées.
On installera un tapis (comme dans l'allée centrale de la SRC) fin Septembre pour éviter tout risque de chute lorsque les marches seront trempées ou enneigées.

8.5 PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS (PAE) - JOSE GODOY

Il n'y a pas de rapport.

*** Je vous rappelle que le PAE, c'est confidentiel ***

SERVICE À MONTRÉAL

- Vous pouvez joindre le programme d'aide aux employés au numéro 1-866-839-7897
- Le représentant au PAE est M. José Godoy.
- Pour le rejoindre: Téléavertisseur : 514-857-3760

10. AJOURNEMENT

Une motion est déposée afin d'ajourner la réunion.

MOTION 12

Je propose que l'assemblée du conseil d'administration de la section locale de Montréal, en date du 14 septembre 2010, soit levée à et ajournée au mardi, 19 octobre 2010.

PROPOSÉE PAR : José Godoy

APPUYÉE PAR : Bruno April

POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 TOTAL : 12

La motion 12 est adoptée à l'unanimité à 22h06.

L'assemblée est levée à 22h06 et ajournée au 19 octobre 2010.

Vous soumettant respectueusement le procès-verbal de cette assemblée.

Michel Labrie

Vice-président, STARF section locale de Montréal